
France Télécom investit dans le cinéma et la musique

Description

France Télécom, l'opérateur historique de télécommunications, a annoncé le 7 novembre 2006 la création d'une filiale de production cinématographique. Opérationnelle dès le premier trimestre 2007, cette filiale fait de France Télécom un nouveau partenaire financier du cinéma français.

Avec cette création, le groupe de télécommunications précise sa stratégie qui consiste à superposer progressivement une activité de distributeur de services, qu'il maîtrise des services sur téléphone mobile, de la télévision par ADSL ou encore de la VOD, à son activité traditionnelle de fournisseur d'accès au réseau. L'enjeu est de taille pour l'opérateur français qui cherche ainsi à se positionner dans le domaine très lucratif des services en ligne comparé au simple transport des données. Rattachée à la division Contenus de France Télécom, cette nouvelle filiale cinéma complète l'offre de services de contenus déjà mise en place par le groupe, ainsi de la VOD sur PC lancée en 2002, de la VOD et de la télévision par ADSL en 2003, de la VOD et de la télévision sur Orange Mobile en 2004.

Frédérique Dumas, ancienne conseillère cinéma pour le ministre de la culture et de la communication de 1986 à 1988, prend la direction de la nouvelle filiale cinéma de France Télécom. Elle gèrera ainsi l'investissement du groupe dans les droits cinématographiques français et européens. En tant que coproducteur, France Télécom compte participer au financement de dix à quinze films par an, mais n'envisage pas de devenir producteur d'œuvres. Enfin, la filiale cinéma de France Télécom complètera son activité de production par l'acquisition de catalogues de films.

L'entrée de France Télécom dans le secteur de la production cinématographique constitue une véritable révolution pour le financement du cinéma français. D'une part, elle offre une plus grande marge de manœuvre aux producteurs indépendants face à leurs partenaires historiques, notamment Canal+. D'autre part, elle anticipe l'entrée des opérateurs de télécommunications et des fournisseurs d'accès Internet (FAI) dans le dispositif de soutien à la production cinématographique française. Le CNC (Centre national de la cinématographie) envisage d'ailleurs de mettre à contribution les fournisseurs d'accès Internet proposant une offre *triple play* – donc une offre de programmes (VOD ou télévision par ADSL) – pour qu'ils financent le compte de soutien.

Enfin, l'arrivée de France Télécom dans le cinéma augure de rapports moins tendus entre les

fournisseurs d'accès et les producteurs. En effet, les fournisseurs d'accès Internet sont critiqués par les détenteurs de droits pour leur attitude plutôt passive à l'égard du piratage. En devenant producteur, France Télécom change de camp. Le groupe a d'ailleurs signé l'accord interprofessionnel du 20 décembre 2005, qui prévoit pour la VOD un délai de 33 semaines à compter de la sortie du film en salle en contrepartie d'une contribution des prestataires au financement de la production. La filiale cinéma de France Télécom, qui compte sécuriser ses contenus, a également demandé sa carte de producteur au CNC afin de bénéficier des aides du compte de soutien.

Présent au Midem à Cannes, le grand rendez-vous des professionnels de la musique qui a débuté le 20 janvier 2007, l'opérateur de télécommunications a également fait part du lancement d'un service de VOD exclusivement consacré à la musique avec une offre composée de documentaires, de retransmissions de concerts, d'émissions de télévision et de vidéo-clips.

Sources :

- « France Télécom devient un partenaire financier du cinéma », E. R., *Les Echos*, 8 novembre 2006
- « France Télécom crée sa filiale cinéma », Sarah Drouhaud et Sophie Dacbert, *Le film français*, 10 novembre 2006.
- « France Télécom crée une filiale de production », A. F., *Ecran Total*, 15 novembre 2006.
- « France Télécom s'investit dans la musique » in <http://www.journaldunet.com>, Benchmark Group, 18 janvier 2007.

Categorie

1. Economie
2. Un trimestre en Europe

date création

1 février 2007

Auteur

Alexandre Joux